

Questions orales

Je lui poserai la nouvelle question suivante. Il doit certainement savoir que l'usine RCA Victor de Midland a licencié 25 p. 100 de son effectif de 1,200 personnes. C'est là le principal employeur de la ville de Midland. Si le ministre est au courant, peut-il nous dire pour quelle raison se produisent des licenciements de ce genre, et ne veut-il pas reconnaître que cela aussi est dû à la structure des taux d'intérêt élevés que son gouvernement maintient depuis près d'un an?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, le gouvernement n'a pas créé la structure de taux d'intérêt élevés qui règne aux États-Unis...

Des voix: Oh, oh!

M. Gray: ... pays dont le député trouve la politique économique si formidable, pays qui sert de débouché à 80 p. 100 ou plus de la production des usines Massey Ferguson du Canada. Sauf erreur, Massey-Ferguson a, au Canada, suivant mon collègue le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, un programme dans le cadre duquel elle veut vendre au Canada des moissonneuses-batteuses à des taux d'intérêt spécialement bas, des taux compétitifs. Mais le véritable problème tient à la situation économique américaine.

En ce qui concerne plus généralement les taux d'intérêt du Canada, le ministre des Finances a signalé que les taux que nous avons ici, c'est-à-dire le taux d'escompte, sont à leur niveau le plus bas atteint depuis la fin de l'an dernier. Ils ont baissé d'environ six points depuis le mois d'août de cette année. Nous sommes donc absolument dans la bonne voie dans ce domaine-clé des taux d'intérêt. J'aimerais que de nouveaux progrès interviennent aux États-Unis, dont le député semble trouver les politiques économiques si formidables.

● (1120)

L'IMPORTATION DE PRODUITS DU JAPON

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je suis certain que nous aimerions tous rappeler au ministre que les taux d'intérêt au Canada sont encore plus élevés qu'ils ne l'étaient quand il a dit qu'il démissionnerait si jamais ils atteignaient le niveau actuel au cours du mandat de son gouvernement.

Le ministre n'a-t-il pas l'impression que la politique du gouvernement est contradictoire, en ce sens qu'une société comme Mitsui fait des affaires de 1.5 milliard de dollars au Canada, mais n'y emploie que 140 personnes, alors que des sociétés comme Admiral, RCA Victor et beaucoup d'autres éprouvent des difficultés extrêmes à concurrencer des sociétés comme celle-là et sont forcées de mettre à pied des milliers de Canadiens? Pourquoi le ministre encourage-t-il les Japonais et d'autres fabricants à exporter au Canada alors que, par l'intermédiaire d'organismes comme l'Agence d'examen de l'investissement étranger, il décourage les entrepreneurs qui ouvriraient des usines au Canada, employant ainsi des Canadiens et évitant les mises à pied dont nous sommes témoins à l'heure actuelle?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, mon honorable ami nous donne

un exemple frappant de quelqu'un qui veut miser sur les deux tableaux en même temps. Il s'est déjà plaint de ce qu'il a appelé l'ingérence du gouvernement dans le secteur privé. Aujourd'hui, il en voudrait davantage dans un système qui, à son avis, fonctionne bien.

Justement, nous joignons nos efforts à ceux de la société Admiral, des gouvernements provinciaux, des travailleurs et des acheteurs éventuels de cette société afin d'élaborer un programme qui lui permettra de continuer son exploitation. Nous poursuivons nos efforts dans ce sens.

Si mon honorable ami prétend que la société Mitsui se livre à des pratiques d'exportations injustes, je serai heureux d'examiner ces pratiques avec le ministre du Revenu national pour voir si elles enfreignent nos lois. Apparemment, le député préconise un régime d'examen de la performance des grosses multinationales, ce qui semble aller à l'encontre de sa philosophie de non-ingérence. Je sais gré au député d'épouser ce très intéressant concept.

* * *

LE BUDGET

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU REVENU DE PLACEMENT

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances concernant la possibilité de déduire les intérêts versés sur des emprunts destinés à effectuer des investissements au Canada. J'aimerais soumettre au ministre le cas précis de six jeunes investisseurs de Toronto qui ont emprunté \$100,000 l'an dernier pour lancer une affaire. Celle-ci remplaçait une entreprise américaine au Canada et emploie actuellement, indirectement, 200 Canadiens à Montréal, Toronto, Burlington et London. C'est en janvier qu'ils doivent décider d'emprunter ou non encore \$100,000, comme ils s'y étaient engagés au départ. Ils avaient pris cette décision au début parce qu'il leur était possible de déduire les intérêts.

Le ministre peut-il m'expliquer, ainsi qu'à ces investisseurs, pourquoi, depuis le 12 novembre, le gouvernement juge immoral leur désir de créer des richesses et des emplois au Canada? Peut-il également expliquer à ceux qui risquent de perdre leur emploi pourquoi c'est une sage mesure à prendre à l'heure actuelle?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député sera heureux d'apprendre que la mesure que je propose n'aura pas les conséquences désastreuses qu'il imagine, pas plus qu'elle ne touchera les diverses personnes dont le député vient de me parler. J'aimerais donc avoir plus de détails à ce sujet afin de pouvoir analyser ce cas précis.

Bien des gens ne semblent pas comprendre que l'on pourra toujours déduire les intérêts sur les emprunts pour investissements du revenu de placement provenant de n'importe quel bien, et pas simplement les revenus du bien visé par cet emprunt; à mon avis, à moins que le député ne me donne plus de détails, cela répond au problème qu'il a soulevé.